



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019

Approbation du procès-verbal du 24 Janvier 2019

Intervention de M.VERGNAUD

Proposition de réaliser un Grand Débat au sein de la commune. Finalement ce projet n'aura pas lieu.

Délibération création poste agent technique

Suite au départ d'un agent technique, une délibération est prise ce jour pour la création d'un poste d'agent technique pour un accroissement d'activité.

Modification des statuts CCPG

Il est demandé d'approuver les modifications apportées aux statuts de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, au titre de la compétence culture, telles que décrites et annexées à la présente délibération, et effectives à compter de la date de modification statutaire fixée par arrêté préfectoral.

Création du Syndicat Mixte de la Sèvre Niortaise

Il est demandé d'approuver la création du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise chargé de la compétence GEMAPI.

Révision du loyer de la boulangerie à compter du 01 mars 2019 :

Compte tenu de l'indice des loyers commerciaux du 3^{ème} trimestre 2018, le nouveau loyer à compter du 01/03/2019 sera donc de 377.05€ HT (Loyer précédent de 368.18€ HT).

QUESTIONS DIVERSES :

- Formation CACES Mme Boutet : acceptée
- Banderole Vente parcelles Lotissement
- Plusieurs Devis acceptés
- Fête du 13 Juillet 2019

Prochain conseil le 21/03/2019